CIRCONSCRIPTION
SUD-OUEST ET LITTORAL

Année scolaire : 2023/2024

COMPTE RENDU du

CONSEIL **D'ECOLE** : ☒ **1** ☐ **2** ☐ **3**

COMMUNE : Péault **Date** : 09/11/23

ECOLE : Charlotte Menanteau **Durée :** 2h

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme POIRIER (intérim de direction)
- Mme REMOND (enseignante complément TP)
- Mme AURAY(enseignante)
- Mme SILLON (enseignante)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- M. RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme ALLALOU (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme DAVIET (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme DUFLOT (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme LECOUPLE (DDEN)
- Mme GUIBERT (ATSEM)

EXCUSES (NOM et Qualité) :

- Mme ROY (directrice)
- M. MARIN (enseignant)
- Mme LESGOURGUES (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Mme MARIN (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme PETIT (Agente scolaire)

Président de séance : Poirier Malvina
Secrétaire de séance : Alizé Daviet

Ordre du jour :

➔ Approbation du précédent conseil d'école

➔ Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école

➔ Les élections des représentants des parents d'élèves et présentation des associations

➔ Point sur les effectifs

➔ Les projets de l'école

➔ Les travaux

➔ La sécurité

➔ Questions diverses

1. **Approbation du précédent conseil d'école**

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 15 juin 2023, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. **Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école**

Le règlement intérieur du conseil d'école est reconduit. Celui-ci précise le fonctionnement du conseil d'école. Ce règlement est voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur de l'école est relu lors du conseil et adopté à l'unanimité.

3. **Les élections des représentants des parents d'élèves et présentation des associations**

a – Les élections des représentants des parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves titulaires élus cette année sont Mme DAVIET, Mme DUFLOT et Mme ALLALOU. Ils seront suppléés par Mme MARIN. Merci mesdames pour votre investissement au sein de l'école.
Le taux de participation aux élections a été de 50 %.
Pour rappel, le rôle des représentants des parents d'élèves est de se faire porte-parole de l'ensemble des parents.

b – L'amicale laïque

Le bureau de l'Amicale Laïque est composé des membres suivants : Vanessa BLICQUY-UNTERNEHR, présidente, Morgane PARPAILLON, trésorière cantine et garderie, Valérie TAILLY, trésorière école et manifestations, Alizé DAVIET secrétaire, Sophie CHEVALIER secrétaire-adjointe et Jessica COTILLON secrétaire manifestations.
L'amicale laïque finance l'adhésion aux Incorruptibles, ainsi que de nombreuses sorties. L'amicale laïque gère aussi les services garderie et cantine.

La fête de Noël est prévue pour le dimanche 10 décembre 2023. L'amicale organisera un marché de Noël le dimanche 17 décembre 2023. La date de la fête de l'école n'est pas encore arrêtée, l'équipe enseignante proposant un projet spécifique pour l'année en cours.

4. **Point sur les effectifs**

a – Année en cours

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
0	7	8	7	22	8	4	4	8	9	33	55 (+ 3 en cours d'année)

b – Année 2024-2025

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
6	7	7	8	**22 (+6 à venir)**	7	8	4	4	8	**31**	**53 (+6 à venir)**

5. Les projets de l'école

a – Présentation du projet d'école

Le projet d'école est un document qui vise à améliorer la réussite de tous les élèves dans un contexte de pratiques pédagogiques et éducatives partagées et cohérentes.
Le projet d'école pour la période 2022-2026 est toujours valable pour l'année en cours.

Axe 1 : Améliorer la compréhension de texte.

Objectifs et actions :

* Rendre visible les opérations mentales :
- Utiliser la schématisation pour comprendre un album, un récit...
- Varier les supports de la compréhension (écrit, audio, vidéo)

* Rendre les élèves capables de repérer la structure narrative d'un texte :
- Expliciter les différentes étapes d'une histoire : état initial (identification des personnages, des lieux...), problématique, résolution, état final
- Poursuivre le travail sur les albums des Incorruptibles (les livres vont dans les familles)

* Mettre en scène une histoire pour mieux la comprendre :
- Jouer un album pour un spectacle (comédie musicale).
- Lecture préparée d'albums des cycles 3 aux élèves de maternelle, travailler sur la mise en voix d'un texte

* Fournir des outils méthodologiques pour favoriser la prise d'informations dans un texte.
- Donner des habitudes de travail (lire les questions avant d'effectuer la lecture afin de focaliser l'attention des élèves au moment de la lecture).

Axe 2 : Impliquer les élèves dans des projets éco-citoyens.

Objectifs et actions :

* Développer la conscience écocitoyenne des élèves au quotidien :
- Sensibiliser les élèves au tri (tri des papiers à l'école, séances sur le tri des déchets), mettre en place des poubelles de couleur (papier, poubelle noir, sac jaune).
- Sensibiliser au respect du matériel (ranger ses affaires, ne pas tailler trop souvent son crayon...)
- Sensibiliser au gaspillage de l'eau et du papier au moment du lavage des mains.

* Engager des partenariats avec des acteurs du développement durable :
- Se mettre en relation avec une association de récupération de bouchons en plastique, proposer à la mairie d'installer un point de collecte.
- Visiter une usine de tri des déchets.
- Proposer des actions "nettoyer ma commune".

* Limiter et valoriser les déchets :
- Réutiliser certains objets destinés à être jetés dans le cadre de projets en arts visuels.
- Encourager les pique-niques zéro déchet lors des sorties.
- Réutiliser les crayons de feutre ou de couleur de l'année passée.

Axe 3 : Construire et mettre en œuvre le parcours éducatif, artistique et culturel.

Objectifs et actions :

* Enrichir son univers culturel :
- Participer à des sorties culturelles (musée, cinéma, théâtre, danse...)
- Découverte d'artistes dans tous les domaines.
- Participation au salon du livre jeunesse de Luçon.

* Garder en mémoire le parcours des élèves d'une année sur l'autre :

- Créer un espace tribu pour l'école afin de permettre de faciliter l'échange entre les enseignants, dans le but de permettre un meilleur suivi des apprentissages des élèves.

* Rendre les élèves acteurs de leur PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) dans le but de les valoriser :
- Participer aux rencontres danses avec les écoles du secteur.
- Faire participer les élèves aux fêtes d'école.
-Réaliser le nouveau logo de l'Amicale laïque.

Depuis l'an passé, deux nouveaux volets sont à compléter au sein du projet d'école, un premier volet concernant la continuité pédagogique et un second concernant l'EPS.

La continuité pédagogique :
Le choix a été fait par l'équipe enseignante de rester au maximum sur les supports utilisés habituellement en classe (cahiers, manuels, fichiers...). Un plan de travail est envoyé aux familles par mail afin que les enfants puissent effectuer le travail demandé. Selon les cas, une correction peut être envoyée simultanément ou alors, la correction sera faite ensuite au retour en classe des élèves. En cas d'enseignement hybride, la priorité est donnée par l'enseignant au travail en présentiel et le travail qu'il est possible de faire à distance est envoyé aux enfants concernés.

Ponctuellement, les élèves pourront avoir à consulter des vidéos ou des applications en ligne. Le lien d'accès sera alors fourni aux familles. Les enseignants restent joignables par mail (éventuellement aussi par téléphone selon les besoins).

Chaque enseignant dispose des coordonnées de toutes les familles. Des listes de diffusion sont prêtes à l'emploi. Les familles ne disposant pas d'un équipement numérique peuvent se voir prêter du matériel informatique pour la durée du temps de travail à distance. Les photocopies sont disponibles à l'école (permanence d'un enseignant sur un temps donné si toute l'école est fermée ou alors, transmises par les enseignants présents si seulement une classe est fermée).

L'EPS :

	Descriptif des actions envisagées par cycle
Renforcement de savoirs fondamentaux par la pratique sportive	- Savoir nager 10 séances - Rouler à vélo (intervention de la communauté de communes) - Intervenant sportif EPS de la communauté de communes - Basket école - Cross (à l'exception du cycle 1), rencontre jeux collectifs pour le cycle 1, pentathlon et rencontres danses avec les écoles du secteur
Développement et augmentation du temps d'activité physique	- Proposer des jeux collectifs sur le temps de récréation - Proposer des fiches activités à faire sur le temps de récréation ou à la maison
Développement de l'EPS et de la pratique sportive pour les jeunes en situation de handicap	- Ouvrir le regard sur le handi-sport - Sensibilisation au handicap via la course ELA - Inclure l'enfant en situation de handicap dans la pratique sportive (sous une autre forme)

b – Projets de sorties et d'interventions

Une convention RPH (Regroupement Pédagogique Hebdomadaire) va être signée avec les écoles de Chasnais et Lairoux. Cette convention permet de bénéficier dans l'année de 5 transports pris en charge à hauteur de 80% par le conseil général pour se rendre conjointement dans des lieux culturels. L'école de Lairoux a en charge cette année la convention RPH. L'Amicale laïque de Péault a donné son accord cette année pour avancer les frais de transport.

Cette année seront concernées les sorties suivantes :

- rencontres danses cycle 1, cycle 2 et cycle 3
- rencontres athlétiques cycle 1
- pentathlon cycles 2 et 3
- jour de fête cycle 1
- jour de fête cycles 2 et 3

Sorties et projets depuis le début de l'année :

Vendredi 22 septembre 2023 : Nettoyons la nature de la MS au CM2 : 13,8 kg de déchets ramassés dans les rues de Péault.

Mardi 17 octobre 2023 : Course ELA avec les écoles de Chasnais et Lairoux pour les élèves de la GS au CM2 (trajet financé par la Coopérative scolaire).

Période 1 : Intervention de la sécurité routière auprès des élèves du CP au CM2.

Jeudi 9 novembre 2023 : Journée nationale de lutte contre le harcèlement : ateliers mis en place au sein de l'école permettant de parler du harcèlement, de développer la coopération et l'entraide au sein de l'école.

Sorties et projets à venir :

Lundi 27 novembre 2023 : Spectacle « Musique pour les Drôles » proposé et financé par le Conseil Départemental pour les cycles 3 (Partage en Scène).

Mardi 28 novembre 2023 : Spectacle « Les beaux habits du Président Falbalo » proposé par l'association Jour de fête pour les élèves du CP au CM2 financé par l'Amicale Laïque.

Mardi 28 novembre 2023 à 19h00 : Réunion d'informations sur le harcèlement pour les parents d'élèves des écoles de Péault, Lairoux et Chasnais à la salle communale de Lairoux.

Du lundi 11 décembre 2023 au lundi 12 février 2024 : Intervenant musique proposé par la communauté de communes pour les élèves du CP au CM2.

Dimanche 10 décembre 2023 : Fête de Noël.

Dimanche 17 décembre 2023 : Marché de Noël de l'Amicale Laïque (participation des élèves de l'école : créations d'objets ou préparations culinaires).

Mardi 19 décembre 2023 : Rencontre jeux collectifs pour les maternelles avec les écoles de Chasnais et de Lairoux à Péault.

Vendredi 19 janvier 2024 : Visite de l'exposition sur « Alexandre Soljenitsyne » à l'Historial de la Vendée pour les cycles 3 (financé par le conseil départemental).

Période 3 : Concours de dessins pour les élèves du cycle 1, 2 ? au cycle 3 afin de créer le nouveau logo de l'Amicale Laïque.

Du mardi 19 mars au mardi 4 juin 2024 : Piscine pour les élèves du CP au CM2.

Du vendredi 5 avril au vendredi 14 juin 2024 : Intervenant EPS proposé par la communauté de communes pour les élèves du CP au CM2 : hockey pour les cycles 2 et ultimate pour les cycles 3 (dans la cour de l'école).

Mardi 14 mai 2024 : Spectacle « Karl » proposé par l'association Jour de fête pour les élèves de la maternelle financé par l'Amicale Laïque.

Jeudi 18 avril 2024 : Rencontres danses avec les écoles de Chasnais et de Lairoux pour tous, à Péault pour l'élémentaire, à Chasnais pour la maternelle (la mairie signale que la salle des fêtes ne pourra pas être utilisée en cas de mauvais temps).

Semaine du 21 au 26 mai 2024 : Semaine du livre Jeunesse à Luçon.

Semaine du 17 au 21 juin 2024 : Semaine Terre de Jeux à Mareuil-sur-Lay-Dissais : organisation de rencontres sportives pour les écoles de la communauté de communes autour du thème des Jeux Olympiques.

Samedi 29 juin 2024 : Fête de l'école (date à confirmer).

Lundi 1er juillet 2024 : Rencontres athlétiques pour les élèves de la maternelle à Lairoux.

Mardi 2 juillet 2024 : Pentathlon à Lairoux pour les élèves du CP au CM2.

c – La comédie Musicale « Peter Pan »

Nous travaillerons cette année à la mise en scène d'une comédie musicale incluant tous les élèves de l'école. Ce projet permettra de :
-créer un groupe classe plus soudé et solidaire,
- développer l'entraide dans les apprentissages au quotidien,
- travailler la prise de parole devant un auditoire,
- acquérir un vocabulaire plus riche lors de la prise de parole,
- prendre confiance en soi notamment pour les élèves les plus discrets,
- développer une plus grande autonomie dans la classe (notamment pour s'organiser, prendre des initiatives…).

Le projet durera environ 7 mois, de Décembre à Juin, avec des créneaux d'art visuel consacrés à la conception des décors et costumes, et des répétitions alternant théâtre, langage oral et création des danses.

Les grandes étapes du projet :
Période 2
- Visionner le film ou raconter l'histoire de Peter Pan pour réussir à dégager les grands axes de l'histoire ainsi que les thèmes qui en ressortent.
- Faire un premier "casting" pour noter les talents des élèves (jonglage, chant, gymnastique, sport…). Certains tableaux du spectacle pourront faire appel à des talents particuliers.
- Distribuer les livrets et prendre connaissance de l'histoire du spectacle.
- Réaliser une première lecture du livret
- Écouter les chansons du spectacle
- Fixer la date du spectacle et envoyer le mot aux familles (mardi 18 ou 25 juin 2024).

Période 3
- Commencer à apprendre les textes du théâtre.
- Commencer à enregistrer les premiers dialogues en mettant le ton.
- Apprendre les chansons.
- Contacter les couturières disponibles pour faire les costumes (et prendre les mensurations)
- Commencer à enregistrer les chansons du spectacle.

Période 4
- Faire le point sur les costumes
- Faire les billets en papiers pour être sûr qu'il n'y ait pas de spectateurs supplémentaires.
- Commencer à préparer les livrets et clefs USB du spectacle qui seront mis(e)s en vente.

Période 5
- Faire le point sur le son (voir avec l'Amicale si un prêt de matériel est envisageable).
- Faire au minimum 3 répétitions générales du spectacle en entier.
- Distribuer les billets et faire partir les invitations (Inspection, Mairie, Conseillers, Journalistes, etc.)
- Faire une répétition générale sur les lieux du spectacle le jour du spectacle.

L'arts visuels sera fait en mélangeant les classes, pour permettre de fédérer encore plus le groupe des élèves de l'école. L'entraide et la solidarité seront les maîtres mots de ce beau projet.

L'Amicale Laïque participera au financement de la location de la salle pour la représentation. La mairie a émis un avis défavorable et ne participera pas financièrement à ce projet.

d – *Les évaluations nationales de CP-CE1 et CM1*

Courant septembre ont eu lieu les évaluations nationales de CP, CE1 et CM1. Celles-ci ont eu lieu sur tout le territoire national et ont pour but d'évaluer : la lecture, l'orthographe, l'oral, les nombres, le calcul et la géométrie.
Les résultats de ces évaluations confirment dans l'ensemble les observations déjà faites en classe par les enseignants.

e – Le programme pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Il est obligatoire depuis l'année dernière :

La chartre d'engagement des écoles a été signée.

1. Mon école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
2. Mon école s'engage à s'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mon école prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon école s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Mon école s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH (09/11/23), Safer Internet Day (06/02/24).
6. Mon école s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

- Rédiger, connaitre et appliquer un protocole de gestion de situation de harcèlement

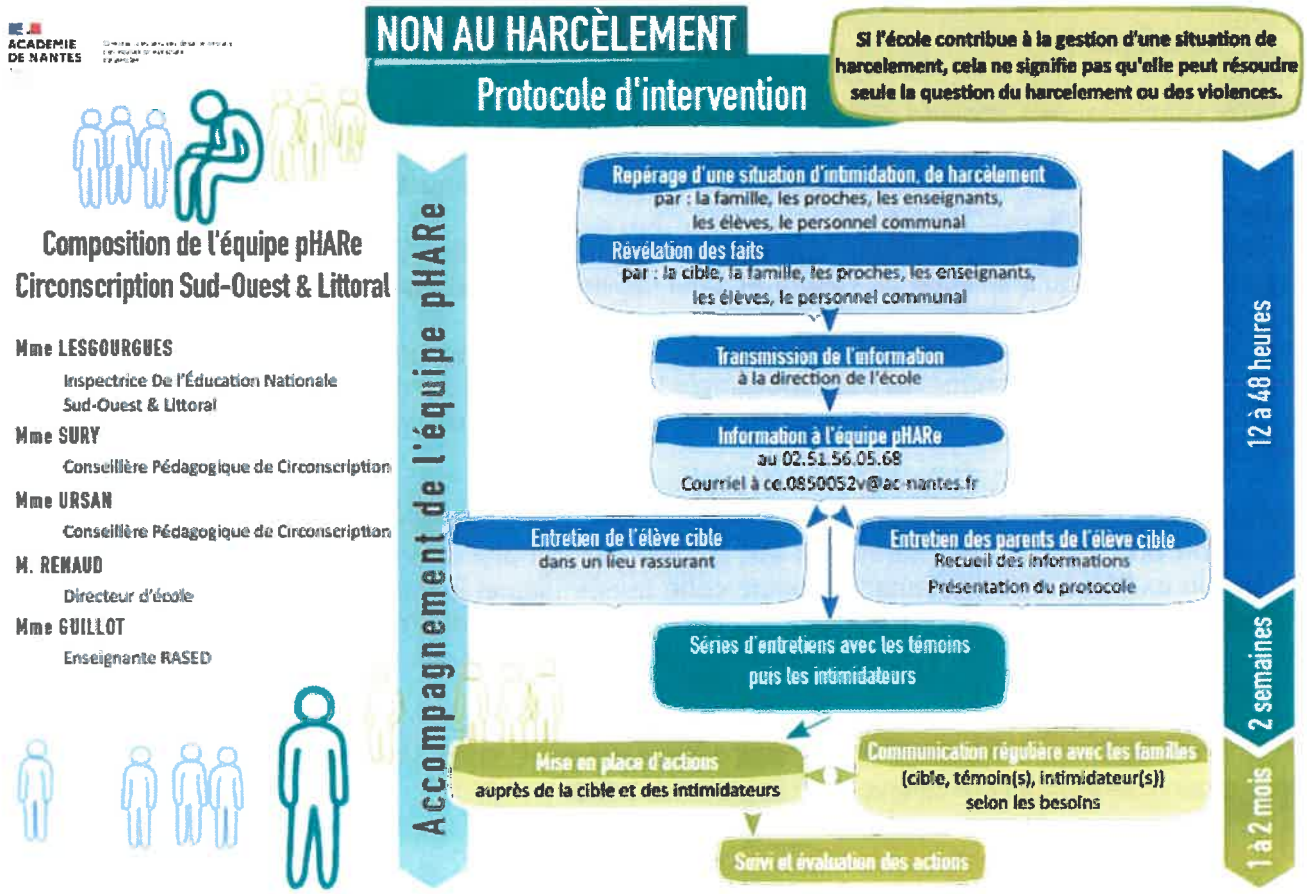

6. Les travaux

Voici la liste des demandes de travaux de l'équipe enseignante :

- Certains élèves retirent les embouts des rampes d'accès du préau, serait-il possible de les fixer ?
- La peinture des marches s'effrite.
-L'assise du vélo Choper est cassée, serait-il possible de le réparer ?
-Des chaises pour la classe maternelle sont en commande mais n'ont pas encore été livrées. La mairie indique que le transporteur n'est pas dans les délais.
- La lumière extérieure de la classe des cycles 3 est allumée quasiment en permanence, celle des cycles 1 a été cassée durant la tempête.
- Serait-il possible de poser un paravent à côté de l'urinoir afin de l'isoler visuellement du couloir ?
-La serrure intérieure de la classe des cycles 2 était bloquée lors de l'exercice attentat-intrusion ce qui n'a pas permis d'assurer la fermeture de l'école.
-Suite au passage du plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat » il a été rappelé l'importance de la fermeture des écoles pendant le temps scolaire mais actuellement le portail de l'école ne peut pas être fermé à clé, serait-il possible de mettre en place un système de fermeture ?

-Nous avons reçu un mail dont la mairie était destinataire indiquant qu'il existait des subventions pour réaliser des marquages au sol dans la cour de récréation afin d'inciter les enfants à bouger. Est-que cela pourrait être un projet envisageable ?
-Une liste des fournitures manquantes dans les mallettes PPMS a été envoyée à la mairie, celle-ci a-t-elle été reçue ? La mairie indique que l'achat des fournitures a été fait, l'école n'a pas en sa possession ces fournitures.
-Les élèves de maternelle ont des difficultés d'endormissement dues au manque d'obscurité dans la salle de sieste. L'achat de rideaux est-il envisageable ?
-Le camion garé devant l'école sur la place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite empêche de voir correctement la sortie des élèves à 16h45.
-Manuela demande s'il serait possible d'acheter une brosse aspirateur spéciale lino.
-L'école a demandé à quelle date les budgets de l'année doivent être clôturés. La réponse est fin novembre au plus tard.

7. La sécurité

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour permettre aux équipes éducatives de faire face à un accident majeur (tempête, inondation, glissement de terrain ou présence de matières dangereuses dans l'air) survenu à proximité de l'école en attendant l'arrivée des secours.
Il s'agit pour l'essentiel d'organiser le confinement ou l'évacuation des élèves et du personnel dans l'établissement jusqu'à la levée de l'alerte et ainsi faciliter le travail des secours. Ce document a été mis à jour le 18 septembre 2023.
Nous réaliserons au cours de l'année plusieurs exercices (évacuation : trois coups de sifflet longs, confinement : corne de brume) afin de familiariser les élèves avec les conduites à tenir en cas d'incident.
Un mail a été envoyé à la mairie afin de procéder à l'achat du matériel manquant dans les deux mallettes PPMS.

Chaque établissement est également doté d'un PPMS attentat-intrusion. Ce plan consiste à anticiper un attentat ou une intrusion qui aurait lieu soit à l'intérieur ou aux abords de l'école, soit à proximité de l'école. Un exercice sera également effectué cette année (signal le mot « cachette » et le regroupement s'effectue dans le jardin derrière l'école). Un premier exercice a eu lieu le 12 octobre 2023. Les élèves ont bien réagi au signal et ont été plutôt silencieux mais il n'a pas été possible de fermer à clé la classe des cycles 2.

Il est également demandé aux écoles d'effectuer deux exercices incendie par an, le premier s'est déroulé dans de bonnes conditions le 19 septembre 2023.

8. Questions diverses

Les membres du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) remercient la mairie pour la participation financière qui leur a été versée.
Le conseil d'école est levé à 19h25.

Signatures :

Directrice (intérim de direction) : Malvina POIRIER

Secrétaire : Alizé Daviet